

[Note manuscrite : annexe à l'audition du témoin CHHEN Phan du Bureau des co-juges d'instruction.

Le jeu de document (00082724-00082725) a été montré au témoin par l'enquêteur Thomas KUEHNEL du Bureau des co-juges d'instruction]

Centre de rééducation du district 105
Rapport



Permettez-moi de rendre compte au Parti au sujet des aveux des prisonniers comme ci-après :

UNG Ly (អ៊ុង លី), âgé de 43 ans, dont la femme s'appelle TOUCH... (តូច) (Illisible), est né dans le village de Tuol Morn (តូលម៉ន), commune de Ang Ta Saom (អង្គតាសោម), district de Tram Kâk (ត្រាំកក់), province de Takeo (តាកែវ).

Ce méprisable individu a fait des études sur les techniques de réparation des climatiseurs aux États-Unis durant cinq ans. Après son retour dans l'année (illisible), il a appris aux élèves à réparer des climatiseurs à Phnom Penh (ភ្នំពេញ). En 1974, on lui a demandé de poursuivre des études en France. À son retour, il a été muté au rang de l'armée et a été promu commandant. À ce moment précis, il donnait des cours à l'Université populaire (ប្រជាវិទ្យាល័យ). Il était capable de réparer absolument toutes les machines, peu importait le type de machines qui étaient en panne.

Après le 17 avril, il est venu s'installer dans le village de Khnar Tei (ខ្នារទៃ), commune de Ang Tasaom, district de Tram Kâk, province de Takeo, jusqu'à nos jours.

Il a dit que maintenant, chaque nuit, il ne songe qu'aux États-Unis parce qu'auparavant, il s'amusait bien et il mangeait bien. Il s'agissait là d'un sentiment intérieur, il ne l'a jamais manifesté au dehors.

C'est tout ce qu'il a avoué.

Le 30 juillet 1977

(Signature)

An (អាន់)

[Note manuscrite dans la marge en haut : « à exécuter ». Le 7 août 1977. Région 13. Prak (ប្រាក់)]

[Empreinte digitale à côté de la date du document avec mention manuscrite : témoin du BCJI. Plus une note manuscrite sous la signature originale : enquêteur du BCJI, Thomas KUEHNEL, plus une signature]

Original KH: 00082724-00082728

[Note manuscrite : Annexe à l'audition du témoin CHHEN Phan]

Centre de rééducation du district 105
Rapport

Permettez-moi de rendre compte au Parti au sujet des aveux des prisonniers comme ci-après :

CHAN Soeun (ចាន់ សៀន), âgé de 23 ans, est marié à la OUCH Srei (អ៊ូច ស្រី). Il est né dans le village de Trâpeang Pul (ត្រពាំងពុល), commune de Samraong (សំរោង), district de Samraong (សំរោង), province de Oddar Meanchey (ឧត្តរមានជ័យ).

Il était caporal et aussi garde du corps du méprisable KEAN Try (កៀន ទ្រី), ancien gouverneur de la province de Takeo (តាកែវ). Après le 17 avril, l'Angkar l'a laissé au monastère de Brâkhong (ប្រឡង) durant 2 mois. Ensuite, il a été envoyé dans le village natal de sa femme à Kirivong (គិរីវង់).

Ce couple, qui a été envoyé à cet endroit, a commis des délits de vol comme ci-après :

- Premièrement, ils ont volé du paddy, ils l'ont pilé et ils l'ont mangé, individuellement, dans leur coin.
- Deuxièmement, la femme a volé des jupes des autres, elle les a enterrées dans le sol, puis a fait ses besoins dessus.
- Troisièmement, [...] quand ils avaient ordre de faire paître des buffles, ils les ont fait perdre.

Ces deux personnes ont commis les trois fautes citées plus haut. Lorsque la cellule de l'Angkar à la base a suivi ces gens à la trace, ils s'en sont rendu compte, et ont pris peur. Puis, tous les deux se sont enfuis pour essayer de regagner le village natal du mari à Oddar Meanchey.

Mais quand ce couple est arrivé à la commune de Kus (គុស), district 105, nos camarades l'ont arrêté à cet endroit.

Les aveux ont donné ces éléments d'information, c'est tout.

Le 30 juillet 1977,
(Signature)

An

[Note manuscrite dans la marge en haut : « à exécuter ». Le 7 août 1977. Région 13. Prak (ប្រាក់)]

[Empreinte digitale à côté de la date originale du document avec mention manuscrite : témoin du BCJI. Plus une note manuscrite sous la signature originale : enquêteur du BCJI, Thomas KUEHNEL, plus une signature, plus une date : 9/décembre/2009]

Rapport

À l'exécuter !

Nous nous permettons de rendre compte au Parti des aveux de prisonnier comme suit :

SIN Yang (ស៊ីន យ៉ាង), âgé de 50 ans, marié à HA Lang (ហា ឡាង), né dans le village de Tasékchrum (តាសែកក្រូម), commune de Leay Bo (លាយបូរ), district de Tram Kâk (ត្រាំកក់), province de Takeo (តាកែវ). Il a rejoint l'armée au grade de caporal à la caserne de Sup (ស៊ីប) à Takeo.

Au lendemain du 17 avril, il est venu habiter dans village de Khnar, commune de Leay Bo, district de Tram Kâk, et ce jusqu'aujourd'hui. Il a avoué qu'il était hospitalisé à l'hôpital de Daeum Châmbâk (ដើមចំបក់), commune d'Âng Tasaom (អង្គតាសោម) pour se faire opérer son tumeur à la hanche, où il avait fait la propagande aux membres du personnel de l'hôpital en leur disant que:

1. bientôt, les marchés allaient ouvrir leurs portes;
2. bientôt, les propriétés privées reviendraient;
3. bientôt, la monnaie serait mise en circulation.

Il a ajouté qu'il ne pourrait peut-être pas s'amuser de tout cela comme les autres parce que d'une part, l'Angkar l'a désigné pour qu'il reste tout le temps dans la forêt ainsi et d'autre part, il souffre d'une maladie chronique.

Pendant son interrogatoire, il a révélé ses deux instigateurs dont les noms suivent:

À arrêter!

1. Sây, capitaine. Mais l'Angkar a déjà proposé son arrestation.
2. Khom, lieutenant. Actuellement, il habite dans le village de Khsear. Il n'est ni grand ni petit avec la peau claire, les cheveux frisés.

Voilà tout ce qui ressort de ses aveux.

Le 11 juillet 1977

[Signature]

An (អាន)

À l'attention du camarade An bien-aimé

En ce qui concerne les prisonniers qui ont été arrêtés dans la commune de Cheang Torng (ជាងទង), merci de les interroger pour trouver sans exception tous les membres de leurs réseaux.

Pour les deux types sous mentionnés, adressez-vous à la commune pour leur arracher plus d'aveux.

1. Lén (ឡេន), originaire de Phnom Penh.
2. Sou (ស៊ូ), originaire de la province de Moat Chrouk (មាត់ជ្រូក).

Actuellement, ils habitent dans le village de Srè Krour (ស្រែក្រូក), commune de Cheang Torng.

Avec tous mes respects de la tâche révolutionnaire,
Le 31 juillet

Kit (គិត)

[Signature]

À l'attention du camarade Boeun

Je vous propose d'envoyer des miliciens pour arrêter deux ennemis domiciliés au village de Srè Krour dont les noms suivent:

1. Lén, originaire de Phnom Penh ;
2. Sou, originaire de la province de Moat Chrouk.

Ils ont envisagé de se réfugier au Vietnam. Ils ont été remis en cause dans les aveux de Inh (អ៊ុញ) et Thân (thân) que nous avons arrêtés la dernière fois.

Par conséquent, je vous prie, camarade, d'en prendre bonne note.

Dans le respect de la tâche révolutionnaire
Le 1^{er} août 1977
[Signature] An